

Communiqué de presse

Ouverture de l'appel à candidatures au concours de sélection des pensionnaires 2022-2023 de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis

Du 1^{er} décembre 2021 à 12h au 7 janvier 2022 à 12h (CET)



Mercredi 1^{er} décembre 2021 marque l'ouverture de l'appel à candidatures pour le **concours de sélection des pensionnaires** qui seront accueillis à la Villa Médicis à Rome à partir de **septembre 2022** pour une **résidence de création, d'expérimentation et de recherche de 12 mois**.

Le concours s'adresse à des **artistes, auteurs et chercheurs déjà confirmés, francophones, sans critère de nationalité**. Les candidatures sont admises au titre de **toutes les disciplines** de la création littéraire et artistique, des métiers d'art, ainsi qu'au titre de l'histoire et de la théorie des arts ou de la restauration des œuvres d'art ou des monuments.

Chaque pensionnaire bénéficie d'une **bourse de résidence** de 3 500 € bruts versée mensuellement et dispose d'un **logement individuel** ainsi que d'un **espace de travail** le cas échéant (atelier ou bureau, individuel ou partagé, en fonction des disciplines et des disponibilités). La Villa Médicis est par ailleurs équipée d'une bibliothèque comptant plus de 37 000 volumes avec un fonds ancien - notamment musical - et un fonds de bande dessinée,

VILLA MÉDICIS

d'une salle de projection (100 places assises) et d'un laboratoire photographique qui peuvent être mis à la disposition des pensionnaires pour la conduite de leurs travaux et recherches.

Le **nombre maximal de bourses de résidence** attribuées au titre de la sélection 2022-2023 est fixé à **seize**. Les conjoints et enfants des pensionnaires peuvent également être accueillis à la Villa Médicis, dans la limite des capacités d'accueil de l'Académie.

Les candidatures au concours doivent se présenter sous la forme d'une note exposant un projet précis et décrivant les **thèmes de recherche**, la **nature des travaux** ainsi que les **motivations du séjour à la Villa Médicis**. Les candidatures collectives sont admises ; le cas échéant chacun des membres du collectif reçoit une bourse mensuelle.

La Villa Médicis, lieu de vie et de travail des pensionnaires, est située sur la colline du Pincio, dans le centre historique de Rome. Villa du XVI^e siècle avec un jardin de sept hectares, elle est entourée d'une part par le parc de la Villa Borghèse et de l'autre par le couvent de la Trinité-des-Monts. Ancrée au cœur d'une capitale européenne et artistique majeure qui ne cesse d'inspirer celles et ceux qu'elle accueille, la résidence de l'Académie de France à Rome propose aux pensionnaires un espace-temps entièrement dédié à leurs pratiques et recherches, dans un **lieu d'expérimentation au carrefour des disciplines artistiques et au contact des autres institutions culturelles internationales**.

La présence des seize pensionnaires à Rome est un moment propice aux rencontres et aux échanges, entre pensionnaires eux-mêmes et avec les équipes de l'Académie, mais aussi avec le public et les acteurs de la scène culturelle et artistique romaine, italienne et européenne : commissaires d'exposition, artistes invités, responsables d'institutions, chercheurs, galeristes, collectionneurs, académies étrangères (au nombre de dix-sept à Rome), opérateurs du réseau français à Rome tels que l'Institut français Italia ou l'École française de Rome.

Tout au long de leur séjour, les pensionnaires bénéficient d'un **accompagnement artistique et technique** de la part des équipes de l'Académie et sont encouragés à prendre part à la vie de l'établissement et aux événements qui rythment sa **programmation artistique et culturelle**, dans une approche de **décloisonnement des disciplines** (*Nuit Blanche* à l'automne, exposition des pensionnaires durant l'été, manifestations programmées tout au long de l'année, festival ¡Viva Villa! après la résidence...).

La résidence annuelle à la Villa Médicis est une expérience qui se nourrit des différentes activités de l'Académie en tant qu'institution multiple, tournée vers l'Europe et la Méditerranée tout à la fois : laboratoire de création et de recherche, centre d'expositions et de performances, plateforme de recherche en histoire des arts, lieu patrimonial majeur et jardin renaissance éco-responsable ouvert aux visites.

Comment postuler au concours ?

Les candidatures doivent être transmises **entre le mercredi 1^{er} décembre 2021 à 12h00 et le vendredi 7 janvier 2022 à 12h00** (heure France métropolitaine), exclusivement sur la plateforme dématérialisée dédiée au concours, accessible à ce lien :

<https://concours-pensionnaires.villamedici.it/access/>

Les candidats et candidates doivent être âgés de plus de dix-huit ans au jour de la date limite de dépôt des candidatures.

Les étapes de présélection, d'audition et de sélection seront assurées par un jury composé de huit personnalités. À l'issue des auditions, le jury délibère et arrête la liste des candidats retenus. Les pensionnaires sont nommés pour une durée maximale de 12 mois.

Le règlement du concours, la liste du jury, les documents nécessaires à la candidature et les rapports du jury de 2016 à 2020 sont consultables au lien suivant sur le site de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis :

<https://www.villamedici.it/fr/concours-des-pensionnaires/>

Pour toute information complémentaire sur le concours de sélection des pensionnaires : concours-pensionnaires@villamedici.it

À propos de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis :

Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVI^e siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome.

Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis est dirigée par Sam Stourdzé.

IMAGES PRESSE LIBRES DE DROITS
À TÉLÉCHARGER À CE LIEN

VILLA MÉDICIS

Académie de France à Rome – Villa Médicis

Viale della Trinità dei Monti, 1

00187 Roma

T. +39 06 67611

www.villamedici.it



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse :**France et international**

Babel Communication

Isabelle Baragan

isabellebaragan@orange.fr

T. +33 06 71 65 32 36

Italie

Elisabetta Castiglioni

info@elisabettacastiglioni.it

T. +39 328 4112014